

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 27 juin 2024

Présents : M. DESMARLIERES, Bourgmestre-Président
 M. STREBELLE, Mmes SCULIER et HUBEAU, Échevins
 M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD, M. NIEZEN, Mmes
 BROHEE, FACQ et GALLEMAERS, Mrs RASSART et THYS, Conseillers.
 M. ROLIN, Président du CPAS assistant à la séance avec voix consultative.
 Mme KOWALSKA, Directrice générale.

Excusés : /

PROJET DE DELIBERATION

OBJET : EthiasCo - Assemblée générale ordinaire le 13 juin 2024 – Prise d'acte.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Considérant l'affiliation de la Commune à EthiasCo ;

Considérant qu'il convient de définir clairement le mandat qui sera confié au délégué représentant notre Commune à l'Assemblée générale ordinaire d'EthiasCo ;

Considérant les points portés à l'ordre du jour de la susdite assemblée :

1. Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat ;
3. Décharge à donner aux administrateurs pour leur mandat ;
4. Décharge à donner au commissaire pour sa mission ;
5. Désignations statutaires – Client Board ;
6. Mandat du commissaire – Exercices 2026-2027-2028.

Que le Conseil doit, dès lors, prendre acte sur les points essentiels de l'ordre du jour pour lequel il dispose de la documentation requise ;

Considérant qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil communal l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'ETHIAS ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

PREND ACTE :

Article 1^{er} : Des différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'EthiasCo qui s'est tenue le 13 juin 2024.

Fait à Brugelette, date que dessus.

La Directrice générale, PAR LE CONSEIL COMMUNAL, Le Bourgmestre,

(s) Kowalska KOWALSKA (s) André DESMARLIERES

POUR EXPEDITION CONFORME,
La Directrice générale, Le Bourgmestre,

K. KOWALSKA A. DESMARLIERES